ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 83-3003617

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition présentée à l'Assemblée nationale par 5 631 pétitionnaires, citoyens et citoyennes du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

- ***Considérant*** que le Centre hospitalier de Rivière-du-Loup est un centre hospitalier couvrant les besoins médicaux généraux et spécialisés auprès d'une population de près de 100 000 habitants;

- ***Considérant*** que notre équipe médicale a déjà fait la demande officielle à plusieurs reprises pour l'obtention de cet équipement essentiel pour les soins médicaux de la population et cela depuis plusieurs années;

- ***Considérant*** que parmi tous les centres hospitaliers régionaux, le Centre hospitalier de Rivière-du-Loup est le seul centre hospitalier qui n'a pas reçu encore de confirmation pour l'achat d'un appareillage de résonance magnétique nucléaire;

- ***Considérant*** que nous refusons de faire encore des déplacements, de payer encore des frais de voyage et surtout de risquer nos vies sur les routes du Québec, particulièrement l'hiver pour aller passer des tests de résonance magnétique nucléaire, alors que l'on pourrait disposer dans notre centre de technologie diagnostique essentielle qui date maintenant de plus de 20 ans et que notre équipe médicale possède toutes les compétences dans ce domaine;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous soussignés (es), exigeons du Ministère de la Santé du Québec : l'octroi sans délai d'un appareillage de résonance magnétique nucléaire pour le Centre hospitalier de Rivière-du-Loup.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Mario Dumont
Député de Rivière-du-Loup

Le 17 juin 2003

A.N. 069

PÉTITION

POUR L'OBTENTION D'UN APPAREIL DE : RÉSONANCE MAGNÉTIQUE NUCLÉAIRE*

CONSIDÉRANT QUE *le Centre hospitalier de Rivière-du-Loup est un centre hospitalier couvrant les besoins médicaux généraux et spécialisés auprès d'une population de près de 100 000 habitants,*

CONSIDÉRANT QUE *notre équipe médicale a déjà fait la demande officielle à plusieurs reprises pour l'obtention de cet équipement essentiel pour les soins médicaux de la population et cela depuis plusieurs années,*

CONSIDÉRANT QUE *parmi tous les centres hospitaliers régionaux, le Centre hospitalier de Rivière-du-Loup est le seul centre hospitalier qui n'a pas reçu encore de confirmation pour l'achat d'un appareillage de résonance magnétique nucléaire,*

CONSIDÉRANT QUE *nous refusons de faire encore des déplacements, de payer encore des frais de voyage et surtout de risquer nos vies sur les routes du Québec particulièrement l'hiver pour aller passer des tests de résonance magnétique nucléaire, alors que l'on pourrait disposer dans notre centre de technologie diagnostique essentielle qui date maintenant de plus de 20 ans et que notre équipe médicale possède toutes les compétences dans ce domaine,*

NOUS, SOUSSIGNÉES, EXIGEONS du MINISTÈRE de la SANTÉ du QUÉBEC : *l'octroi sans délai d'un appareillage de résonance magnétique nucléaire pour le Centre hospitalier de Rivière-du-Loup.*

NOM & PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
Michaud Louise	15 Fontaine Riv. du Loup	Louise Michaud
Emond Valérie	93 Paradis Pohénégamook	Valérie Emond
Lafontaine Lavoie Mathieu	133, côte de la mer Notre-Dame du Portage	Mathieu Lafontaine Lavoie
Nicole St-Pierre	245 Frasemalle RDL	Nicole St-Pierre
NICOLE THÉRIAULT	20 H.L.M. R.d.L.	Nicole Thériault
HENRI CHOUINARD	200 Prince St-Antonin	Henri Chouinard
Michelina Malenfant	222 Le Boisé	Michelina Malenfant
Lise Chouinard	92 Des Pins St-Antonin	Lise Chouinard
Drapeau Lucie	76 Rue Lelièvre	Lucie Drapeau
Dons Desjardins	340 Pl J-Y Côté RDL	Dons Desjardins
CHRÉTIEN MONIQUE	Isle Verte	Monique Chrétien
Brigitte Bertrand	124 Alexandre RDL	Brigitte Bertrand
Hélène Lepage	St-Epiphane	Hélène Lepage
Maxime Belanger	Riv-du Loup	Maxime Belanger
Louise Chouinard	St Arsène	Louise Chouinard
Caroline Michaud	St-Arsène	Caroline Michaud
Isabelle Michaud	St Arsène	Isabelle Michaud
Marie Claude Michaud	St Arsène	Marie-Claude Michaud
Martine Breton	Squatec	Martine Breton
Nicole Bélanger	N.-D.-du-Lac	Nicole Bélanger
Anne Dionne	Degelis	
Patricia Beaulieu	222 Le Boisé RDL	Patricia Beaulieu
Lise Malenfant	80 St Elzéar RDL	Lise Malenfant
Jacqueline Bouchard	74 Vieux Chemin Odanak	Jacqueline Bouchard
Annette Pouliot	Rivière-du-Loup	

*L'IMAGERIE DIAGNOSTIQUE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE NUCLÉAIRE OU IRM EST UNE PROCÉDURE DIAGNOSTIQUE ESSENTIELLE, DÉTAILLÉE ET SANS IRRADIATION DES MALADES POUR LES EXAMENS DE LA TÊTE, DE LA MOELLE ÉPINIÈRE, DES ARTICULATIONS ET D'INNOMBRABLES AUTRES APPLICATIONS MÉDICALES.